

RIS 2014 du SNUipp-FSU

C'est un droit !

Participez massivement aux RIS du SNUipp-FSU 84

Nos RIS sont départementales : vous pouvez choisir le lieu de votre réunion (Certains lieux seront précisés dans un message à venir prochainement).

► **RIS Actualités de l'Ecole à CARPENTRAS**

Le mercredi 15 octobre de 9h00 à 12h00 à l'école Gandié.

► **RIS Actualités de l'Ecole à APT**

Le mercredi 5 novembre de 9h00 à 12h00 à l'école St Exupéry.

► **RIS Actualités de l'Ecole à PERTUIS**

Le mercredi 12 novembre de 9h00 à 12h00.

► **RIS Actualités de l'Ecole à CAMARET**

Le mercredi 19 novembre de 9h00 à 12h00 à la Halle des Sport René Roussière.

► **RIS spéciale ASH (RASED, CLIS, ULIS, SEGPA) à MONTFAVET**

Le jeudi 20 novembre de 13h30 à 16h30.

► **RIS Actualités de l'Ecole à CAVAILLON**

mercredi 26 novembre de 9h00 à 12h00.

► **RIS Actualités de l'Ecole à AVIGNON**

Le mercredi 3 décembre de 9h00 à 12h00.

► **RIS spéciale Liste d'aptitude de Direction à MONTFAVET**

Le mercredi 17 décembre de 13 h00 à 16h00.



Réunion d'information syndicale, mode d'emploi :

-**C'est un droit** : le DA et les IEN ont été informés de leur tenue.

-**Prévenez l'administration** : il n'y a pas d'autorisation à demander à l'IEN mais vous devez l'informer en lui adressant un courrier 48h avant la réunion sur le modèle de celui joint à ce message. Nous vous délivrerons une attestation de participation à donner à l'IEN s'il en fait la demande. La section départementale du SNUipp a informé le DA de la date de ces réunions. Il faut prévenir les parents si la réunion a lieu sur le temps élève.

-**Nous sommes payés** : cette demi-journée n'est pas une grève, c'est un droit reconnu par la loi, elle est rémunérée. Chaque collègue a droit à trois demi-journées par année scolaire dont une sur le temps des 24h00 d'enseignement.

-**Tout le monde peut y aller** : tous les instituteurs ou institutrices, professeurs des écoles, spécialisés, syndiqués ou non, titulaires ou stagiaires ont le droit de participer à ces ½ journées quel que soit le poste d'affectation.

Signalez votre participation et faites-nous parvenir les questions que vous souhaiteriez aborder.

snu84@snuipp.fr